



Groupement des Parlementaires du Hainaut
Saison 2016-2017

PV n° 03 : réunion du 18 Octobre 2016 à 19.00 à Fleurus.

Présents : F. Appels, R. Appels, D. Hanotiaux, J. Lecrivain, J.M. Tagliafero, M. Fohal; A. Dupont, Pascal Lecomte ; J.M. Raquez

Excusés: C. Grégoire

Invités et excusés : B. Sherpereel, L. Lopez ; I. Delrue

1. Approbation du PV 02 de la saison 2016-2017

Le PV est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport et commentaires sur les réunions auxquelles ont participé nos membres

- Un résumé de la Commission Législative du 21/10/2015 est fait. Le Groupement confirme son accord sur les toilettes et précisions données par la Commission Législative. Deux réunions sont prévues les 19/10 (réunion mensuelle) et le 26/10/2016 à la demande du Président DELCHEF concernant le plan-programme 2017-2020 qui sera proposé à l'AG du 26/11/2016.
- CFA Hainaut du 04/10/2016 : Notre Président a été interpellé au sujet des formations arbitre. Il lui a été demandé si, les cours de NIV 1 et 2 comme repris dans une affiche promotionnelle sur les cours d'arbitrage dans le PV administratif n°2 point 5 du CP BBW du 20/09/2016 (News 658 du 23/09/2016). Il a été répondu que les niveaux 1 et 2 n'existaient plus depuis cette saison.

3. Analyse des PV des différentes instances parus depuis la dernière réunion

- News 658 du 23/09/2016 (voir point ci-dessus) : Les NIV 1 et 2 dans l'arbitrage n'existent plus.
- PV n° du CDA du 29/09/2016 :
 - Point 5.1. : Un état des lieux sera demandé par notre représentant à la prochaine Commission financière.
 - Point 7. : Il est remarqué que suite aux différentes demandes de dérogations refusées par le CDA, elles ont été commuées en « permission » d'évoluer hors compétition en organisant les rencontres en rencontres amicales. Etant donné que cette façon de faire n'est pas définie par nos statuts, quelques questions se posent pour l'organisation :
 - Evoluer hors classement est-ce égale à un forfait général car enlevé du calendrier et application de l'amende ?
 - Comme les équipes ne sont pas reprises dans le calendrier doivent-elles introduire une demande par rencontre amicale ou en une fois ?
 - Quid en cas de forfait à domicile ou à l'extérieur y-a-t-il des recours ?
 - Nécessité ou non pour les CP de prévoir des arbitres pour ces rencontres alors que le manque d'arbitres est de plus en plus constaté ?

4. Réunions décentralisées

Nous remercions les clubs de Tremplin Mouscron, Royal Spirou Pont-de-Loup ainsi que le BC l'9 Flénu pour leur accueil.

Nous sommes une fois de plus ravis d'avoir pu dialoguer avec les différents clubs présents bien qu'au total il n'y en a eu que 21 sur 75.

Une demande « d'impunité » pour les amendes concernant les 2 premières journées de MiniBasket nous a été demandée. Le groupement décide de ne pas présenter cette proposition. En effet, ceci semble ne pas être équitable pour les clubs en ordre.

5. Courrier

Un courrier au CJP (dossier HT.053.1617) a été envoyé afin de confirmer la présence de A. DUPONT à notre réunion de ce 18/10/2016. Il emploiera une procédure écrite afin de relater les faits. Le CJP a répondu favorablement à cette demande.

6. Divers

- Règlement coupes AWBB jeunes : la situation en cas d'égalité n'est pas prévue.
- Quid de la création d'une série « style » FIBA afin de faire évoluer le basket belge vers le haut.

Fin de réunion à 21.00 heures

APPELS Fabrice
Président

TAGLIAFERO JM
Secrétaire